



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, lundi 07 décembre 2015

CONCOURS DE COMMISSAIRE DE POLICE SESSION 2016

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION :

Les dossiers de candidature peuvent être retirés à **partir du lundi 10 décembre 2015 au**

SATPN de Mayotte – Bureau du recrutement

rue de la batterie Sud – BP 448 – 97610 DZAOUDZI

Ouvert au public les lundi, mardi et jeudi de 08h30 à 12h00 – 14h00 à 16h00

Mail : recrutement-satpn976@interieur.gouv.fr

Téléphone : 0269 61 76 23 ou 0269 61 76 39

CONDITIONS DE RECEVABILITE :

- **CONCOURS EXTERNE(3 participations maximum)**

- Être de nationalité française et de 35 ans au plus, sauf dérogations,
- La limite d'âge peut être reculée(sans pouvoir excéder 45 ans) d'un temps égal à celui passé au titre du service national actif ; d'un an par enfant ou personne handicapée à charge, à des titres divers (anciens sportifs de haut niveau, anciens travailleurs handicapés).
- La limite d'âge n'est pas opposable aux mères et pères de 3 enfants et plus et aux personnes élevant seules un ou plusieurs enfants ; aux sportifs de haut niveau.
- Être reconnu physiquement apte à l'emploi
- Être titulaire d'un diplôme de niveau master ou titre équivalent . Sont admis en équivalence les diplômes étrangers (européens ou non) de même niveau. L'expérience professionnelle pourra également constituer une équivalence du diplôme requis. Le candidat devra justifier d'au moins 3ans d'activité dans la même catégorie socioprofessionnelle que celle de commissaire de police(2ans pour les titulaires d'un diplôme immédiatement inférieur à celui requis).
- La limite d'âge n'est pas opposable aux pères et mères de 3 enfants et plus qu'ils élèvent ou ont élevé effectivement, aux sportifs de haut niveau
- Avoir un casier judiciaire vierge
- Être recensé et avoir accompli la journée d'appel de préparation à la défense ou être en règle avec la législation sur le service national.

- **CONCOURS INTERNE(3 participations maximum)**

-Il est ouvert aux fonctionnaires civils et militaires ou agents de l'État, des collectivités territoriales, d'un établissement public ou d'une organisation internationale intergouvernementale âgés de 44 ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours et qui justifient à cette même date de quatre ans de services publics effectifs.

Le temps passé au service national au-delà de la durée légale est assimilé aux services effectifs.

CALENDRIER :

Clôture des inscriptions papier: Vendredi 31/12/2015 (cachet de la poste faisant foi)

Clôture des inscriptions sur internet : Jeudi 24/12/2015 (www.interieur.gouv.fr)

Épreuves d'admissibilité : 01 et 02 mars 2016

Épreuves d'admission : 06 au 24 juin 2016

Contact presse

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle -
Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

www.mayotte.pref.gouv.fr

Préfet de Mayotte



@Prefet976

